



Demande de démission stagiaire

Par Camille0512

Bonjour,

Je suis actuellement en poste depuis le 19 aout 25 sur un poste qui était vacant avant mon arrivée. On m'a donc mise sur un statut stagiaire directement hors je souhaite quitter la fonction publique car ce poste ne me convient pas. J'ai reçu un courrier d'engagement de la part du CHU qui m'emploie mais je n'ai pas reçu d'arrêté de nomination et je n'ai pas non plus effectué la visite médicale chez un médecin agréé par la préfecture.

Comment procéder pour rompre mon contrat? Dois-je demander une démission ou mon statut de stagiaire n'est pas encore valide?

Merci pour votre aide

Par kang74

Bonjour

Que vous soyez stagiaire (il y a de grandes chances) ou pas, vous devez démissionner .

Il y aura un préavis au moins d'un mois (pensez à poser vos congés) donc ne traînez pas à faire un écrit à votre responsable hiérarchique ou votre DRH car ce sont eux qui vont choisir la date de fin de vos fonctions .